

Bac Professionnel Agricole

Conduite et Gestion de l'Entreprise Viti-Vinicole

FORMATION

Lieu : CFA Avize Viti Campus

Période de formation : Septembre à juin/juillet (selon l'année de formation)

Durée : 2 à 3 ans en alternance CFA/entreprise . 700h centre/an soit 21 à 22 semaines, le reste en formation en entreprise (44% du temps de présence au CFA et 56% en entreprise).

Alternance : Une semaine sur deux au CFA (et en entreprise également)

Sanction : Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture

Débouchés : Ouvrier hautement qualifié, exploitant viticole ou vinicole, responsable d'une exploitation viticole ou vinicole

OBJECTIFS

Permettre l'apprentissage et la maîtrise de compétences professionnelles grâce à l'alternance

Permettre l'insertion professionnelle immédiate après le diplôme grâce à l'alternance

Acquérir le niveau requis pour l'obtention des aides à l'installation

Etre capable de gérer une exploitation

Développer les capacités d'autonomie, d'initiative, de responsabilité

Passer le BEPA Travaux de la Vigne et du Vin (à l'issue de la 2ème année de formation)

Ouvrir l'accès à un diplôme de niveau supérieur : BTS en 2 ans

Ouvrir l'accès à un diplôme de spécialisation : Certificat de Spécialisation Tracteurs et Machines

Agricoles, Certificat de Spécialisation Technicien de Cave et le Certificat de Spécialisation en commercialisation des vins en 1 an

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Travaux pratiques et accompagnement personnalisé

Évaluation : 50% en contrôle continu et 50% en épreuves terminales

PRÉ-REQUIS

Avoir 16 ans et moins de 30 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription ou

Avoir terminé son cycle secondaire (sortie de 3ème)

Sortir de CAPa et avoir 16 ans et moins de 30 ans avant le 31 Décembre de l'année d'inscription

INFOS PRATIQUES

Admission : Entretien individuel sur rendez-vous ou lors des journées portes ouvertes

Frais de scolarité : gratuit

Rémunération : % du SMIC selon l'âge et l'année de formation - 5 semaines de congés payés/an

Intendance : Possibilité d'hébergement en chambre individuelle et restauration sur place

Aides : Dédommagement versé par le CFA (financé par le Conseil Régional Grand Est) couvrant une partie des frais de déplacement et d'hébergement. Soutien à la recherche d'une entreprise d'accueil par le développeur de l'apprentissage.

Référente : Mme. Sabine MULLER - sabine.muller@avizeviticampus.fr

EN SAVOIR PLUS

 [@avizeviticampus](https://www.facebook.com/avizeviticampus)

www.avizeviticampus.fr

61 Avenue de Mazagran - 51190 AVIZE

 03.26.57.97.49